
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 31 mars 2021 à 8 h
Bureau d'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est**

PRÉSENCES :

Monsieur Pierre LESSARD-BLAIS, maire d'arrondissement
Monsieur Éric Alan CALDWELL, conseiller du district d'Hochelaga
Madame Karine BOIVIN ROY, conseillère du district de Louis-Riel
Madame Suzie MIRON, conseillère du district de Tétéraultville

ABSENCES :

Madame Laurence LAVIGNE LALONDE, conseillère du district de Maisonneuve-Longue-Pointe

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Serge VILLANDRÉ, directeur d'arrondissement
Monsieur Pierre-Paul SAVIGNAC, directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Madame Patricia PLANTE, directrice de la Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social
Madame Dina TOCHEVA, secrétaire d'arrondissement
Madame Annick BARSALOU, secrétaire d'arrondissement substitut

Ouverture de la séance.

Le maire de l'arrondissement, monsieur Pierre Lessard-Blais, déclare la séance ouverte à 8 h 22

CA21 27 0066

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement.

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Suzie MIRON

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

Déclaration des élu(e)s.

Aucune déclaration n'est faite.

Période de questions des citoyens.

Aucune question n'est posée.

CA21 27 0067

Prendre acte du résultat d'une consultation écrite effectuée auprès des commerçants membres de la SDC Hochelaga-Maisonneuve (SDC) en prévision de la piétonisation 2021 de la Promenade Ontario.

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Éric Alan CALDWELL

Et résolu :

De prendre acte du résultat d'une consultation écrite effectuée auprès des commerçants membres de la Société de développement commercial Hochelaga-Maisonneuve (SDC) en prévision de la piétonisation de la Promenade Ontario en 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1213278001

Période de questions des membres du conseil.

Aucune question n'est posée.

70.01

Levée de la séance.

Considérant que l'ordre du jour est complété, le maire d'arrondissement, monsieur Pierre Lessard-Blais déclare la séance levée à 8 h 24.

70.02

Pierre LESSARD-BLAIS
maire d'arrondissement

Dina TOCHEVA
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 mai 2021.